

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

A 75075

Déclaration de Maladie : № S19-0048206

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11717 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Sobai IDRISSI Date de naissance :

Adresse : 12. Bd QUENSBOU

Tél. : 06 22 24 10 93 Total des frais engagés : 847,75 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/09/2023 Nom et prénom du malade : Sobai Nadeem Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : goutteux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 12/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/09/2023			1500	DR

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHAAB Rue 226 N° 23-25 Hay Mly Abdellah, Ain Chok Casablanca Tél : 05 22 52 66 17	04.09.2023	322.75

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DR D'Analyses Médicales Casablanca Téléphone : 05 22 52 66 17	04.09.2023	B 000	325.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

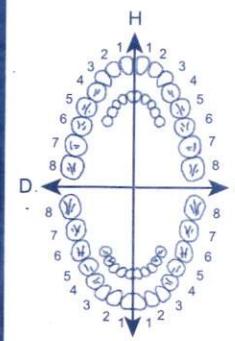
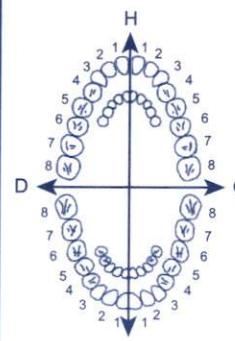
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

[Femme , Homme et enfants]

Diplôme d'echographie générale de la
Faculté de médecine de Casablanca

Suivi de la grossesse

Electrocardiogramme



Casablanca, le :

الطب العام
(نساء، رجال وأطفال)
دبلوم المرضي بالصدى
كلية الطب بالدار البيضاء
متابعة الحمل
تخطيط القلب
الدار البيضاء في



Le code INPE : 091177907

1	Sboi Nadia	28.20 x 3	1cp x 2	15
2	Inexi 40	69.0	1cp	4.80
3	AC tabacum	45.90	1cp	15
4	lifon	123.21	1cp	1260
5	Reel gel	32	1cp	1260

LOT: 230 593
DL00 06/2026
690.00 DH
• Charge Saccharose
• fibre DH
• levure
• bénéfique sur la digestion

a levure

LOT : 1260
PER : 01 - 28
P.P.V : 45 DH 90



الرجاء احترام وصفة طبيبك

ياسمينة | شارع أمكالة رقم 58 فوق صيدلية الأسرة (قرب الإذاعة) عين الشق - الدار البيضاء

Yasmina 1 Bd, Amgala N° 58 au dessus de la pharmacie OSRA (Prés Studio Ain chock) - Casablanca

Tél : 05 22 21 26 27 - الهاتف : 001804547000040

LABORATOIRE Dr ENNACIRI D'ANALYSES MEDICALES
Bd Al Qods. Rue 205, Résidence Qods II. RDC N° 73. Hay My Abdellah. Ain Chock. Casablanca
05.22.21.01.12 - Fax: 05.22.52.71.51

Casablanca le: **04/09/2023**

FACTURE N° 50299/2023

Médecin

Nom du patient **MME SBAI NADIA**

Examens **- NFS- FERRI**

Cotation **B 280**

Montant **375,00 DH**

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: TROIS CENT SOIXANTE QUINZE DIRHAMS

Z.N& = 0930 60481
LABORATOIRE Dr. ENNACIRI
D'Analyses Médicales
Bd. Qods Résidence Qods 2
Ain Chock Casablanca
Tél: 0522 210 112 / 0522 521 151

ICE: 001648657000046
PT: 51016077

Médecine Générale

[Femme , Homme et enfants]

Diplôme d'echographie générale de la
Faculté de médecine de Casablanca

Suivi de la grossesse

Electrocardiogramme



الطب العام

(نساء، رجال وأطفال)

دبلوم الشخص بالتصدي

كلية الطب بالدار البيضاء

متابعة الحمل

تخطيط القلب

الدار البيضاء في :

Casablanca, le : ٠٤/٥٩/٢٠٢٣



Le code INPE : 091177907

Sihai Nadi

2 | نفاس

2 | فحص

وراثOIRE Dr. ENNACIRI
D'Analyse Medicale
Qods Résidence Qods 2
Chock - Casablanca
+210 11210322 527 151

Dr. Sihai Hanana
Médecin Général
Diplôme d'échographie générale
Faculté de médecine Casablanca
Bd. Yasmina 1 Bd. Amgala N° 55 Casablanca
Tél : 052212627

الرجو احترام وصفة طبيبك

ياسمينة 1 شارع أمكالة رقم 58 فوق صيدلية الأسرة (قرب الإذاعة) عين الشق - الدار البيضاء

Yasmina 1 Bd, Amgala N° 58 au dessus de la pharmacie OSRA (Prés Studio Ain chock) - Casablanca

Tél : 05 22 21 26 27 - الهاتف : 001804547000040

مختبر د. الناصري للتحاليل الطبية

LABORATOIRE DR. ENNACIRI D'ANALYSES MÉDICALES

Docteur Mohamed Ennaciri
Medecin Biologiste
Spécialiste en

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Parasitologie
Mycologie - Virologie - Immunologie et Transfusion Sanguine

الدكتور محمد الناصري
طبيب أحياني

اختصاصي في علوم

الكيمياء الحيوانية - الدم - المكتربات - المطعوبات
الفطريات الفيروسيات - المناعة وعلم تحفظ الدم

027-04123

Prélèvement du : 04/09/2013

MME SBAI NADIA

Résultats édités le : 04/09/2013

Dossier N° 21E225

Page: 1/1

HEMOGRAMME

Valeurs de référence

Femme

07/04/23-10:44

NUMERATION

GLOBULES BLANCS.....	5 720	/mm ³	4 000 à 10 000	5 190
GLOBULES ROUGES.....	3,8	M/mm ³	3,8 à 5,4	3,6
HÉMOGLOBINE.....	12,2	g/dL	12 à 16	11,9
HÉMATOCRITE.....	35,9	%	37 à 47	34,2
VGM.....	95,0	U ⁻¹	82 à 98	95
ZOME.....	32,0	pg	27 à 33	33
CCM.....	34,0	g/dL	31 à 36	35
PLAQUETTES.....	248	10 ³ /mm ³	150 à 400	244

FORMULE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	58	%	62
Soit	3318	/mm ³	1 800 à 7 500
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	2	%	1
Soit	114	/mm ³	40 à 700
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0	%	0
Soit	0	/mm ³	0 à 100
LYMPHOCYTES.....	33	%	32
Soit	1888	/mm ³	1 000 à 4 500
MONOCYTES.....	7	%	5
Soit	400	/mm ³	200 à 1 000

BIOCHIMIE SANGUINE

FERRITINE SERIQUE..... : 50,00 ng/ml 15,00 à 200,00 ng/ml

Antécédent du 07/04/23 - 10:44 : 41,00 ng/ml

Total de pages: 1

Dr. ENNACIRI Mohamed
Medecin Biologiste